

LA PRESSE EN REVUE...



JEUDI 24 AVRIL 2014

SOMMAIRE

- 1) Les puces
- 2) Les quatre mots à la mode...
- 3) Un bon début d'année
- 4) C'est l'heure des...
- 5) Ils ne voteront pas ?!
- 6) Un libre-service
- 7) Chahuté au pays de JJ !
- 8) Le catéchisme pour lui...
- 9) L'Europe bientôt prisonnière



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Le patron de Studyrama rachète les marchés emblématiques des puces de Saint-Ouen



Le PDG de Studyrama a racheté deux marchés phares des puces de Saint-Ouen : Paul Bert et Serpette. | AFP/BERTRAND GUAY

Les deux marchés phares des puces de Saint-Ouen, Serpette et Paul-Bert, changent de propriétaire, mettant fin à une longue guerre entre les marchands et leur ancien propriétaire. Le journal Les Echos annonçait hier que Jean-Cyrille Boutmy, le PDG du groupe Studyrma, avait racheté les deux marchés à la société Grosvenor, appartenant au duc de Westminster ; une information confirmée mardi 23 avril auprès de l'intéressé.

« J'ai fait ces acquisitions à titre personnel », a précisé le patron du groupe spécialisé dans l'orientation et la vie étudiante, qui n'a pas voulu s'exprimer sur le montant de la transaction (estimée entre 25 à 30 millions d'euros par Les Echos). « Ce sont les deux marchés les plus importants des puces, ils sont connus dans le monde entier », explique-t-il, précisant avoir acquis ces deux espaces emblématiques « par passion du lieu ».

DÉVELOPPER L'ÉVÉNEMENTIEL, ACCROÎTRE LE NUMÉRIQUE

Classées zone de protection de patrimoine architectural, urbain et paysager en 2001, les puces rassemblent aujourd'hui quelque 1 700 marchands et 14 marchés, qui génèrent un chiffre d'affaires de 400 millions d'euros par an, dont 300 pour les antiquaires.

Les puces de Saint-Ouen, plus grand marché d'antiquaires au monde, accueillent près de 5 millions de visiteurs par an. Les marchés Paul-Bert et Serpette, créés en 1885, avaient été rachetés en 2005 par la société immobilière Grosvenor pour environ 50 millions d'euros.

Pour Jean-Cyrille Boutmy, l'objectif, « c'est de conserver le côté précurseur et éclectique des deux marchés tout en accompagnant leur montée en gamme », explique-t-il, entendant « faire venir de nouveaux marchands, développer l'événementiel et accroître la présence du numérique ».

FIN DE GUERRE CONTRE « LE DUC »

Depuis plusieurs années, les quelque 350 marchands de ces deux marchés étaient en guerre contre « le Duc » de Westminster, lord Gerald Grosvenor, qu'ils accusaient de « maltraiter ses

sujets français » et d'« imposer des ratios de rentabilité incompatibles avec les possibilités des puçiers ».



AFP/BERTRAND GUAY

Selon Bruno Malet, président de l'Association des marchands de Paul-Bert et Serpette (AMPBS), « entre 150 et 180 procédures » sont engagées auprès du tribunal à son encontre pour « non-renouvellement des baux » ou « charges indûment facturées ». Pour lui, ce rachat est donc « une excellente nouvelle », estimant que M. Boutmy « semble être un honnête homme, avec de bonnes intentions ».

Pour le nouveau maire divers droite de la ville, qui fut longtemps président de l'association de promotion du marché aux puces, ce nouveau propriétaire pourra « apporter de la stabilité s'il a une nouvelle vision ».

« Les puces ont un vrai potentiel qu'il faut encore développer, et ces deux marchés sont très dynamiques. Grosvenor, qui gère des bureaux et des centres commerciaux, était dans un raisonnement d'investissement immobilier », déclare William Delannoy, dont les parents tenaient un stand de textile aux puces.

lemonde.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Austérité, rigueur, relance, croissance, de quoi parle-t-on ?



La conjoncture économique française devrait rester fragile au cours des prochains mois, selon le cabinet Markit. | Flickr cc

Le Monde.fr Par Mathilde Damgé

Le ministre du travail, François Rebsamen, a estimé dimanche 20 avril que le plan d'économies de 50 milliards d'euros annoncé par son gouvernement n'était pas dans l'austérité mais « dans une gestion rigoureuse ».

« L'austérité, cela serait de diminuer les salaires, de faire ce qu'il s'est passé en Italie, en Espagne, en Grande-Bretagne. »

Une distinction déjà revendiquée par son prédécesseur Bernard Cazeneuve, qui affirmait que « si l'austérité est une faute, la rigueur est une vertu ». En clair, la rigueur se situerait à mi-chemin entre mesures favorisant la croissance et mesures d'austérité, faisant appel à des leviers complémentaires empruntés aux deux extrémités du spectre de choix économiques, comme, par exemple, une baisse des cotisations salariales au profit des entreprises, financée par une réduction des dépenses publiques.

Mais est-ce si simple ? Voilà trois ans seulement, Nicolas Sarkozy refusait quant à lui le terme de « rigueur », estimant alors que « la rigueur, c'est la baisse des prestations sociales et des salaires ». L'ancien chef de l'Etat préférait dire : « Nous

menons une politique de gestion rigoureuse, qui vise à baisser l'endettement de la France. »

En réalité, il n'existe pas de définition scientifique de « rigueur » et « austérité » en matière économique. Ces deux termes désignent de manière générale une politique économique, qui se veut l'inverse de la relance.

UN ÉQUILIBRE SUBTIL

Face à la crise, il existe deux camps distincts, celui de la rigueur ou austérité et celui de la relance, qu'on peut résumer très grossièrement comme suit : en période de ralentissement de la croissance, les économistes favorisant une politique de la demande, qu'on trouve généralement plutôt à gauche de l'échiquier politique, soutiennent la relance de la croissance, par l'endettement de l'Etat. L'idée étant de créer un cercle vertueux : relancer la croissance finira par rembourser la dette contractée par l'Etat.

De l'autre côté de la barrière économique (et souvent politique), les tenants de la politique de l'offre, et donc de l'austérité, prônent la méthode inverse : resserrer les cordons de la bourse de l'Etat, afin de diminuer son endettement, et

privilégier un allègement de la fiscalité des ménages et des entreprises, supposé aider à relancer l'activité.

Ce clivage a longtemps pu recouper l'axe politique gauche droite. C'est de moins en moins vrai. D'ailleurs, les dernières politiques d'économies en France ont davantage consisté pour François Fillon à augmenter les impôts et pour Manuel Valls à diminuer les prestations sociales.

LA CONTRAINTE BUDGÉTAIRE

Car le choix de l'endettement n'est plus possible : Bruxelles contrôle de près le niveau du déficit, que la France s'est engagée à ramener sous les 3 % du produit intérieur brut (PIB). Il ne reste donc le choix qu'entre austérité et rigueur. Le choix des mots permet en effet de donner une coloration plus sociale ou moins libérale à des plans d'économies imposés en réalité par les circonstances et les choix précédents de l'exécutif.

Depuis plus d'une décennie, la France ne peut donc plus mener de politique franche de relance, et n'a jamais souhaité non plus mener une réelle politique d'austérité avec baisse des pensions ou des salaires des fonctionnaires, comme ce fut le cas en Italie, en Espagne, en Grèce, etc.

Résultat, la politique choisie est souvent un savant cocktail de relance et de rigueur, financée par des mesures d'économies ailleurs. L'ancienne ministre de l'économie Christine Lagarde avait d'ailleurs parlé de « rilance » pour tenter de mêler « rigueur » et « relance ».

Un dosage subtil expliquent les économistes de l'OFCE sur leur blog : « La purge budgétaire [des six dernières années] s'est avérée peu efficace et d'un coût en termes d'activité, de situation financière pour les entreprises et de chômage, disproportionné par rapport aux résultats obtenus. »

L'annonce d'un supplément d'austérité dans le discours de politique générale (DPG) de Manuel Valls permettrait certes au gouvernement de respecter son engagement de réduction du déficit, mais il pèserait sur l'activité, réduisant la croissance attendue pour l'économie française à 1 % et portant le taux de chômage à 10,1 % de la population active.

	2013	2014	
		Avant DPG	Après DPG
PIB (en %)	0,3	1,2	1,0
Solde public (en % du PIB)	-4,3	-3,7	-3,6
Taux de chômage*	9,8	10,0	10,1

RIGUEUR EN DEÇÀ DES PYRÉNÉES, AUSTÉRITÉ AU-DELÀ ?

En dissociant rigueur et austérité, l'idée est de séparer en théorie les mesures qui participent d'un contrôle des dépenses, voire d'une réduction de celles-ci, et celles qui peuvent en plus avoir un effet négatif sur la croissance... ce qui n'est pas du tout souhaité, puisque seule la croissance peut nourrir les recettes sur le long terme, grâce à un retour de l'investissement, une baisse du chômage ou une hausse des salaires et une reprise de la consommation.

Pour schématiser, les leviers favorisant la croissance correspondent à des « sorties » d'argent : investissement de l'Etat dans des programmes de relance, soutiens à l'emploi et à la consommation par des baisses de fiscalité. A l'inverse, un plan d'économies s'attaquera aux dépenses de l'Etat, aux aides sociales, aux ristournes concédées sur les impôts.

Dans la zone euro, un autre levier peut être activé, celui de la monnaie. Quand on la rend plus « chère » (en augmentant les taux directeurs qui déterminent les taux d'intérêt auxquels on peut emprunter), on amoindrit le potentiel de croissance. Quand on la « brade » (en baissant les mêmes taux, ou en augmentant l'émission de monnaie, ce qui a pour effet de rendre la monnaie moins rare donc moins chère), on soutient la croissance. Mais la politique monétaire ne peut pas être actionnée individuellement par chaque pays.

Là encore, contrairement à ce que dit M. Rebsamen, la solution réside sans doute dans un cocktail « mixte ». Par exemple, l'Espagne enchaîne depuis trois ans les plans de rigueur, dont le dernier est d'une ampleur historique (150 milliards d'euros). Mais Madrid a également annoncé l'an dernier une série d'objectifs dits « de rééquilibrage budgétaire », destinés à assouplir quelque peu la cure d'austérité : plan d'aide au logement, lutte contre le chômage...

En Italie, le chef du gouvernement veut faire adopter par la zone euro de nouvelles règles en matière de déficits budgétaires : « Des règles centrées sur l'austérité et la rigueur sont une perte de temps si le chômage est multiplié par deux », a affirmé Matteo Renzi.

En Grande-Bretagne, par contre, « le travail est loin d'être achevé » et de nouvelles mesures d'économies doivent être prises pour assurer l'assainissement des finances publiques, a fait valoir le ministre des finances, George Osborne.



Mathilde Damgé
De l'éco, du décryptage et une pincée de data

III) Zone euro : l'activité privée enregistre sa plus forte croissance en près de trois ans

Par Les Echos

Le secteur privé de la zone euro confirme son bon début d'année qui devrait se traduire par une croissance de 0,5% au deuxième trimestre, selon le cabinet Markit.



Le PMI composite de la zone euro s'est établi à 54,0 selon une première estimation, soit son plus haut niveau en 35 mois - AFP PHOTO PHILIPPE HUGUEN

L'activité privée en zone euro a enregistré en avril sa plus forte croissance en près de trois ans, entraînant des créations de postes dans toute la

région, a indiqué mercredi le cabinet Markit qui publie l'indicateur PMI.

Le PMI composite de la zone euro s'est établi à 54,0 selon une première estimation, soit son plus haut niveau en 35 mois, après avoir atteint 53,1 en mars . Lorsqu'il dépasse les 50 points, cela signifie que l'activité progresse, tandis qu'elle se replie s'il est en dessous de ce seuil.

Inversion de la courbe du chômage

Ces données devraient se traduire par une croissance de 0,5% au deuxième trimestre, après un PIB en hausse de 0,4% en début d'année, estime-t-on chez Markit, mais la meilleure nouvelle reste l'inversion de la courbe du chômage pour la première fois depuis le printemps 2011.

« On peut se réjouir du retour à la croissance de l'emploi observé au cours du mois, cette tendance témoignant de la confiance des entreprises quant à la solidité et la viabilité de la reprise », commente Chris Williamson, économiste chez Markit. Les créations de postes restent toutefois modérées dans le secteur manufacturier comme dans le secteur des services, de nombreuses entreprises s'efforçant toujours de limiter leurs coûts pour améliorer leur compétitivité, souligne le cabinet.

Dans le détail, en dehors du noyau franco-allemand, l'activité progresse à son rythme le plus élevé depuis février 2011. Cette accélération touche aussi bien le secteur manufacturier (indice PMI à 53,3) que le secteur des services (indice PMI à 53,1, un plus haut de 34 mois).

lesechos.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) L'heure des comptes

Gérard Leclerc lcp.fr

Des larmes et de la sueur, mais tout de même pas du sang ! Le plan de 50 milliards d'économies présenté sur un ton martial par Manuel Valls – ce qui tranchait avec les atermoiements de François Hollande et la fadeur de Jean-Marc Ayrault – est sans doute le plus rigoureux depuis ceux de Pierre Mauroy en 1983 et de Raymond Barre sous Giscard d'Estaing. Il est courageux dans le sens où il touche l'électorat du PS : les fonctionnaires dont le point d'indice est gelé jusqu'en 2017, et les classes moyennes et populaires avec là aussi le gel des allocations jusqu'en octobre 2015. Sans parler des 13 millions de retraités dont les pensions n'augmenteront pas pendant 18 mois (sauf les plus modestes). Mais on reste très loin des cures d'austérité – baisses des prestations, ou des salaires et suppressions d'emplois publics – infligées à la Grande-Bretagne, l'Espagne ou le Portugal.

Les 50 milliards ne constituent en rien une surprise : Ils avaient été annoncés en Janvier par le président Hollande. Manuel Valls a énoncé clairement une banalité : la France vit au-dessus de ses moyens depuis 40 ans, en accumulant déficits et dettes. Ça ne peut plus durer. La technique retenue pour les économies est principalement celle du rabout, plutôt que les réformes de structures plus ambitieuses mais plus difficiles à mettre en œuvre. Cela n'a pas empêché les cris d'orfraie venus de tous horizons.

Les syndicats font leur job. 7 années de gel n'est pas facile à assumer, même si les promotions en sont exclues et si les Smicards bénéficieront de 500 euros par an de baisse de cotisations. La droite est dans son rôle d'opposant quand elle juge le plan insuffisant, voire, comme Jean-François Copé « pas sérieux ». Encore faut-il lui rappeler que lors du quinquennat précédant le déficit a été multiplié par 2 - c'était « open bar » me confiait un leader patronal ! - la dette et le chômage ont progressé d'un tiers, et les réformes de fond – à l'exception de l'université – n'ont pas

Nombre de grands élus fourbissent déjà leurs armes contre le regroupement de régions et de communes ou la suppression des conseils départementaux. Certes, on ne peut pas demander aux dindes de voter pour Noël (!) mais comment ignorer la nécessaire réduction du mille-feuille

administratif.

Plus surprenante encore, la rébellion d'une centaine de députés socialistes. A leur décharge, ils sont traumatisés par la déroute des municipales, ils n'ont cessé de dénoncer quand ils étaient dans l'opposition la « politique d'austérité » de François Fillon, et la gauche vient traditionnellement au pouvoir pour augmenter plutôt que pour baisser les prestations. Mais de là à parler de « coup de force » et de « devoir de résistance » à l'égard d'un Gouvernement que l'on est sensé soutenir... Proposer, comme le font 11 députés socialistes au nom d'une centaine d'autres, de réduire les économies à 35 milliards, de dépenser 5 milliards de plus pour le pouvoir d'achat et de revenir sur une partie des aides aux entreprises, c'est ignorer la gravité de la situation et c'est prendre le contre-pied de la politique du Président de la République sur le nom duquel ils ont été eux-mêmes élus.

Les députés frondeurs iront-ils, comme ils le menacent, jusqu'à ne pas voter le plan d'économie et le pacte de responsabilité ? Et tant qu'ils y sont, la confiance par l'article 49.3 ? On peut en douter : l'issue serait alors la dissolution, et une sorte de hara-kiri du Groupe socialiste.

Manuel Valls n'y croit pas. Il s'adresse d'ailleurs davantage aux Français qu'aux socialistes. Par un de ses pieds de nez dont l'histoire est coutumière, il revient à un Gouvernement de gauche de faire ce pourquoi elle n'est pas faite, à savoir le sale boulot de redresser des comptes à la dérive. Elle le fait dans les pires conditions, avec l'épée de Bruxelles dans le dos, une croissance faible et un Président décrié comme jamais. A moins que ce ne soit finalement un atout : il raté la première partie de son quinquennat, il n'a plus rien à perdre... Et comme souvent dans son histoire – de la levée en masse de 1792 à la bataille de la Marne et à l'appel du 18 juin - c'est quand la France est acculée qu'elle réussit un coup de rein... Mais on en est encore loin !

V) Des députés PS annoncent qu'ils ne voteront pas le plan d'économies de Valls

Les 50 milliards d'économies bousculent la majorité. Après les annonces de Michel Sapin, le député socialiste Laurent Baumel avertit qu'il ne votera pas le plan d'économies proposé par le

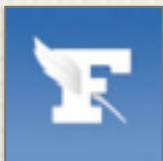
gouvernement, sans préciser s'il votera contre ou s'il s'abstiendra. Sur Twitter, il regrette qu'il n'y ait «pas d'inflexion sérieuse de la politique budgétaire». «La déroute des municipales n'a servi à rien, cette fois je ne te vote pas», lâche-t-il.

Même son de cloche chez Christian Paul, qui assure sur LCI qu'il ne votera pas le texte. «Je ne vote pas, je vais vous dire pourquoi. Qu'est ce que nous cherchons? Le bon chemin pour l'économie française et une ligne juste pour les Français. Aujourd'hui le dosage n'est pas le bon», a expliqué celui qui a proposé un plan d'économies alternatif à hauteur de 35 milliards d'euros. Le texte du gouvernement doit passer devant les parlementaires le 29 avril, pour un vote consultatif.

Le plan d'économies annoncé ce mercredi implique notamment un gel temporaire des prestations sociales et du point d'indice de la rémunération des fonctionnaires. Mardi, des députés PS avaient été reçu par le premier ministre afin de le convaincre d'adoucir ce plan. Ils n'ont visiblement pas été entendus. «Tout peut être discuté. Simplement, les milliards, ça va vite...», explique Michel Sapin, ce mercredi, dans Le Monde.

A l'issue du conseil des ministres, le ministre de l'Economie a été reçu par la commission des Finances de l'Assemblée pour «vendre» aux députés le plan d'économies. «Nous savons que c'est une stratégie exigeante, qui demande du courage de la part de tous mais c'est une stratégie qui est à la mesure des enjeux», a assuré Michel Sapin au Palais-Bourbon.

Devant les journalistes, le porte-parole du gouvernement Stéphane Le Foll s'est dit «sûr» qu'une majorité serait réunie lors du vote sur le plan, mardi prochain, à l'Assemblée. «C'est un vote important. Chacun dans ses responsabilités a conscience des enjeux», a-t-il assuré, rappelant qu'il était «nécessaire d'avoir un travail d'écoute et de confiance mutuelle».



Ivan Valerio

Journaliste

VI) Hortefeux (UMP) dénonce une "gouvernance libre-service" entre Valls et les députés PS



Brice Hortefeux le 18 décembre 2013 au siège de l'UMP à

Brice Hortefeux, ancien ministre UMP de l'Intérieur, a dénoncé mercredi une "gouvernance libre-service" au sujet des négociations entre Manuel Valls et les...

Brice Hortefeux, ancien ministre UMP de l'Intérieur, a dénoncé mercredi une "gouvernance libre-service" au sujet des négociations entre Manuel Valls et les parlementaires PS sur la répartition des 50 milliards d'euros d'économies.

"Qui gouverne dans ce pays? Est-ce le président de la République, est-ce le Premier ministre ou est-ce trente députés socialistes qui viennent apporter leur oukase concernant les mesures annoncées par le Premier ministre? C'est une gouvernance libre-service (...) Elle est totalement inédite", a dénoncé M. Hortefeux sur RTL.

Le Premier ministre a reçu mardi une délégation du groupe socialiste où la révolte gronde depuis l'annonce la semaine dernière du gel des prestations sociales, jusqu'en octobre 2015, et du point d'indice des fonctionnaires, jusqu'en 2017. Le programme de stabilité doit être examiné mercredi en Conseil des ministres.

"Normalement, on discute avant d'avoir annoncé les mesures, pas une fois que les mesures ont été annoncées. Deuxièmement, sur le fond, ce qui est annoncé aujourd'hui est une sanction impitoyable de ce qui a été fait depuis deux ans. Depuis deux ans, on a augmenté les impôts en espérant réduire

le déficit. Ensuite on a fait les emplois aidés, plus de 100.000, pour faire diminuer le chômage, et ça a échoué", a développé M. Hortefeux, tête de liste de l'UMP pour les élections européennes dans la grande région Centre.

"Oui, la parole de Nicolas Sarkozy serait utile" avant le scrutin européen du 25 mai, a par ailleurs déclaré M. Hortefeux, proche de l'ancien chef de l'Etat.

"Nicolas Sarkozy, je ne connais pas ses intentions mais je sais en revanche que chacun en Europe se souvient tout à la fois de l'autorité qui était la sienne, de la place qui a été reconnue à la France pendant la présidence de l'Union européenne", a dit l'ancien ministre.

publicsenat.fr

Le gouvernement français prévoit de ramener le déficit public français à 3% du Produit intérieur brut en 2015, conformément à ses engagements européens, après une étape à 3,8% du PIB cette année, selon le programme de stabilité adopté aujourd'hui.

Parallèlement à la baisse du déficit public (Etat, protection sociale, collectivités locales), qui se poursuivra jusqu'en 2017 (1,3% du PIB), le gouvernement table sur un déficit structurel, c'est-à-dire hors aléas de la conjoncture, de 2,1% du PIB en 2014, puis 1,2% en 2015 et 0,3% en 2017.

Le gouvernement prévoit un déficit public à 3,8% du PIB en 2014, puis 3% en 2015

lefigaro.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VII) François Hollande chahuté à son arrivée à Carmaux, la ville de Jean Jaurès

<http://api.dmcloud.net/player/embed/4e7343f894a6f677b10006b4/5357bb2994a6f65911275658/aefb069d51c4f9e9c56f4fa1a58dfd2?exported=1></iframe>

francetvinfo.fr

VIII) Emmanuelli (PS) dénonce le "catéchisme" des 3% de déficit

Henri Emmanuelli, député PS des Landes, a brocardé mercredi la "vulgate", le "catéchisme" autour de "l'inquiétude des marchés" et de "la nécessité absolue de respecter les pourcentages de déficits", alors qu'un Etat ne peut "diminuer sa dette sans un minimum de croissance".

"Je ne comprends pas l'espèce de catéchisme que j'entends partout sur l'inquiétude des marchés financiers, sur la nécessité absolue de respecter les pourcentages de déficits, etc. Or moi, je constate que c'est faux", a déclaré M. Emmanuelli sur LCI et Radio Classique.

"Les marchés financiers sont +surliquidés+ partout. La Banque de Chine a 4.000 milliards de dollars en ce moment, il faut bien qu'elle les place! Donc dès qu'il y a soit des obligations d'Etat, soit des obligations corporate, elles sont surcouvertes, souscrites dans les heures" suivantes, a développé M. Emmanuelli.

Si le remboursement de la dette publique est "une nécessité", "je pense qu'on ne peut rembourser que si on a de la croissance. Je n'ai jamais vu un Etat diminuer sa dette s'il n'avait pas un minimum de croissance", selon l'ancien président de l'Assemblée nationale.

Or il faut "éviter la déflation qui menace. Les taux

baissent, il y a eu une alerte du FMI, une alerte du chef économiste de la BCE qui dit +attention à la déflation+ et malgré cela, on continue d'avoir à Bruxelles une politique monétaire inadéquate. L'euro est beaucoup trop fort pour nos exportations. Malgré cela la BCE n'a pas bougé", a regretté M. Emmanuelli.

Il faut selon lui "faire évoluer ces institutions européennes rapidement, en particulier donner le droit au Parlement de voter un vrai budget. Si aujourd'hui il y avait un vrai budget européen et que l'on émettait des euro bonds, on émettrait 100 milliards d'euro bonds et ils seraient couverts en une matinée. On ne peut pas, on ne veut pas, on ne sait pas pourquoi."

Au plan national, l'ancien premier secrétaire du PS prône de "reconstituer notre appareil de production. Donc il faut tout mettre sur les investissements industriels."

Au sujet du programme d'économies de Manuel Valls, "il faut faire attention, il ne faut pas taper sur ceux qui dès qu'ils gagnent quelques euros vont les dépenser parce qu'ils en ont besoin". "Ne pas toucher aux petites retraites, ne pas toucher autant que faire se peut aux minimum sociaux, je suis d'accord parce que ce sera de la demande", a-t-il également déclaré.

lepoint.fr

IX) TAFTA : pourquoi ce traité est-il en train de mettre le feu à l'Europe ?

Mal connu du grand public, le projet de zone de libre-échange transatlantique est au cœur de la campagne des élections européennes. Ses détracteurs craignent de voir l'Europe pieds et poings liées face aux entreprises



Le grand public ne la connaît pas. Personne ne sait pas exactement ce qu'il y a dedans. Mais tous ou presque la conspuent aujourd'hui. Son nom – elle en a porté plusieurs – revient de manière insistante dans le discours des candidats EELV, Front de Gauche ou même du FN, clouée au pilori comme la source des futurs maux de l'Europe. Elle, c'est la Zone de libre-échange transatlantique, souvent désignée par l'acronyme TAFTA (pour Transatlantic Free Trade Area), pourtant abandonné au profit de TTIP (pour Transatlantic Trade and Investment Partnership, soit "Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement").

Ce traité en cours de négociation entre l'Union européenne et les Etats-Unis doit en tout état de cause, s'il est signé, modeler durablement le paysage économique social et politique en Europe. Au point d'amener l'hebdomadaire Marianne, dans son édition du 11 avril, à titre en une : "Comment les Américains vont nous bouffer". Ambiance.

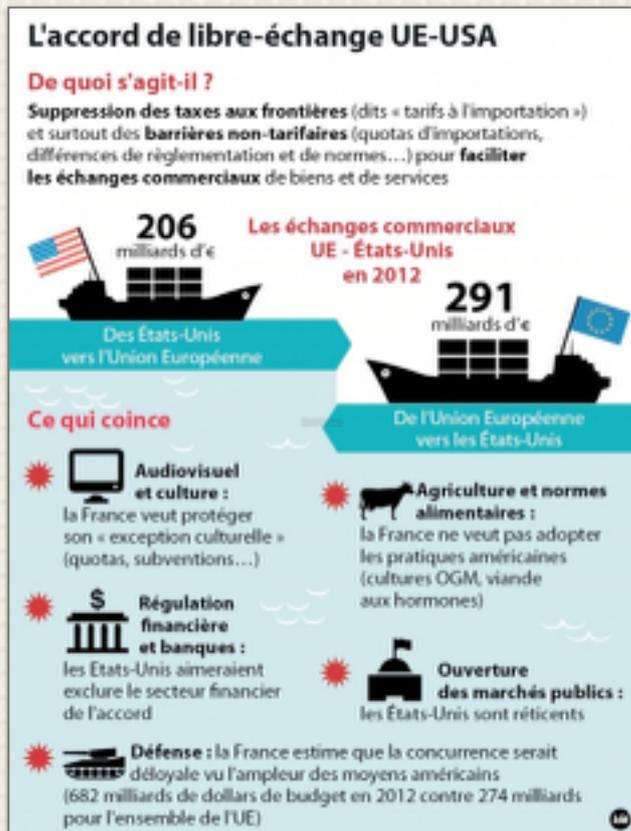
En quoi consiste le traité TAFTA ou TTIP ?

Cet accord a pour vocation la mise en place d'une zone de libre échange entre le vieux continent et les Etats-Unis, dans l'esprit de ce qui existe déjà sur le continent américain entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique (Aléna). Une cinquantaine d'articles sont en cours de négociations, officiellement depuis l'été 2013, plus officieusement, sous diverses dénominations, depuis plusieurs années, sa signature prévue en 2015 représentant l'aboutissement de plusieurs accords et mesures déjà adoptées par l'Union européenne.

Le but est de jeter les bases d'un immense marché commun

– 820 millions de foyers selon LeMonde.fr, qui publie un excellent dossier réalisé par les Décodeurs – par une harmonisation progressive des réglementations et de la reconnaissance

mutuelle des règles et normes en vigueur. Le quatrième tour de négociations a eu lieu en mars dernier. Le président de la République François Hollande, rappelait le Canard enchaîné dans une tribune datée du 19 mars dernier, souhaite une signature "le plus vite possible". Un cinquième round de négociations doit s'ouvrir en juin, peut-on lire sur la chronologie mise en ligne par la Quadrature du Net.



© Photo infographie Idé

Quels sont les avantages du traité TAFTA?

Le but avoué de la signature d'un tel traité est de revitaliser les économies des nations signataires. Le gain évalué évoluerait entre 0.01 % et 0.05 % de PIB par an, sur les dix premières années d'entrée en vigueur des accords, rappelle LeMonde.fr. Les partenaires de l'accord mettent en avant la création de plusieurs millions d'emplois. Une affirmation notamment reprise par le Premier ministre britannique David Cameron lors du lancement des négociations.

Pourquoi TAFTA fait-il peur ?

Parce que les négociations sont aujourd'hui

menées dans une relative discrétion, d'une part. Parce que les estimations de croissance mises en avant sont contestées par des organisations non-gouvernementales comme Attac. Réunies au sein du collectif #StopTafta, elles estiment même que la signature d'un tel traité, "aboutissement de plusieurs années de lobbying des groupes industriels et financiers" qui implique "le démantèlement ou l'affaiblissement de toutes les normes qui limitent les profits des entreprises", serait destructrice d'emplois. La candidate tête de liste EELV de la région Sud-Est, Michèle Rivasi, n'hésite pas à qualifier le traité de "négligence de l'Europe".

L'adoption du traité signifierait surtout, estime notamment l'Eurodéputée Corinne Lepage dans une tribune publiée par l'Obs.fr, la fin de la souveraineté des états dans de multiples domaines : agriculture, environnement, industrie...

Des élus écologistes, mais aussi socialistes Front de Gauche estiment que les positions de la France sur les OGM ne seraient plus tenables dans le cadre de cet accord.

Il en serait de même sur le dossier du gaz de schiste, estime Le Canard Enchaîné, mais aussi sur les politiques de santé publique contre lesquelles les cigarettiers pourraient intervenir.

Et de citer l'Uruguay, qui mène une campagne anti-tabac des plus actives, qui se voit réclamer une indemnité de plusieurs milliards de dollars par l'entreprise Philip Morris. Un cas parmi les nombreuses attaques contre les politiques nationales, listées par le Monde Diplomatique.



Corinne Lepage
@corinnelepage



#TTIP : pour l'accord de libre-échange transatlantique, c'est le bal des hypocrites Vu sur @leplus_obs <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1192610-ttip-pour-l'accord-de-libre-échange-transatlantique-c-est-le-bal-des-hypocrites.html> ... #stopTAFTA
4:33 PM - 21 Avr 2014

TTIP : pour l'accord de libre-échange transatlantique, c'est le bal...

LE PLUS. L'accord de libre-échange transatlantique (TTIP, ex-TAFTA) est en négociations et évite l'éclairage médiatique, comme c'est souvent le cas pour ce type de traité. Seulement, il pose de très...
Le Plus @leplus_obs

Un arbitre libéral américain pour les litiges

La signature du traité implique, rappellent les commentateurs, la reconnaissance du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi), à Washington, comme tribunal d'arbitrage dans les litiges entre entreprises privées, mais également entre ces entreprises et les Etats. Une disposition qui a mené à l'ouverture d'une enquête publique accessible via internet sur les "sur les modalités du mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États dans TAFTA" jusqu'en juin 2014.

Cette cour dépendant de la Banque mondiale, composée de professeurs de droit et d'avocats d'affaires, est en effet renommée pour ses vues néo-libérales. Un Etat comme le Canada aurait vu ses positions systématiquement retoquée au profit des entreprises plaignantes. L'équipe des Décodeurs, pour LeMonde.fr, émet un bémol à ces affirmations, sans pour autant calmer les craintes des détracteurs du traité. "D'un point de vue statistique, en revanche, les Etats obtiennent gain de cause légèrement plus souvent (42 % des cas) que les investisseurs (31 %), selon un décompte des Nations-unies portant sur 2013. Le tiers restant se conclut par un règlement à l'amiable."

LAPRESSEENREVUE.EU

Suing the state: hidden rules within the EU-US trade dea

http://youtu.be/spBdTcaY3_Q

(vidéo en anglais, sous-titres en français disponibles)



Philippe Belhache

A Suivre...
La Presse en Revue